

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 juin 2023

---

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 507

présenté par

M. Mathiasin, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout,  
M. Castellani, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Saint-Huile et M. Serva

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

À l'alinéa 139, substituer aux mots :

« d'activité des »

le mot :

« de ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.

Il ne s'agit pas d'un déficit structurel d'activité dans les territoires d'Outre-mer, mais bien d'un déficit de personnels judiciaires.